

ASSEMBLÉE générale



10 JUIN 2014
Salle Jean Couty
Lyon 9^e



Malgré la chaleur ambiante, presque 250 personnes ont répondu présent et assisté le mardi 10 juin à l'Assemblée générale de l'Adapei du Rhône qui se tenait à Lyon dans le 9^e arrondissement.

1/**François Baraduc**,
Vice-président
du Conseil général
du Rhône



2/**Marie-Laurence Madignier**, Présidente



3/**Martine Défours**, 3^e adjointe au Maire du 9^e,
Déléguée aux affaires sociales et solidarité
Gwendoline Lefebvre, 9^e adjointe au Maire
du 9^e, Déléguée à l'égalité hommes /
femmes, droits des citoyens, lutte contre les
discriminations et le handicap



Après avoir ouvert la soirée, Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Association, a laissé la parole au nouveau Directeur général Philippe Nicot, puis les différents rapports de l'année écoulée ont été présentés :

- Rapport moral par Marie-Laurence Madignier,
- Rapport d'activité statutaire par Bruno Le Maire, Secrétaire général,
- Rapport de l'action associative par Renée Mériaux, Vice-présidente,
- Rapport de l'action gestionnaire par Philippe Nicot,
- Rapport financier et de gestion par André Dotte, Trésorier,
- Rapport des comptes par Dominique Natale, Commissaire aux comptes

Sans oublier la présentation par la Présidente du Projet d'orientation pour les trois prochaines années. Vous retrouverez dans les pages qui suivent un condensé de la soirée.

Merci aux nombreuses personnes et personnalités qui ont témoigné de leur engagement en assistant à ce rendez-vous important pour la vie de l'Association.



4/**Bruno Le Maire**,
Secrétaire général de
l'Adapei du Rhône



5/**Philippe Nicot**,
Directeur général de
l'Adapei du Rhône



6/**Renée Mériaux**,
Vice-présidente de
l'Adapei du Rhône



Téléchargez l'intégralité
du Rapport annuel 2013
sur www.adapeidurhone.fr
ou demandez-le
au 04 72 76 08 88.



L'année 2013 aura été synonyme de deux grands temps forts : le changement de Directeur général et la préparation du renouvellement du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) auprès de l'un des financeurs de l'Association : l'Agence régionale de santé (ARS). Deux occasions de porter un regard rétrospectif sur l'évolution des années passées, notamment 2013, sur le chemin parcouru et sur celui qui s'ouvre pour l'Association, dans un contexte évolutif à de nombreux égards.

Rapport moral 2013

Par Marie-Laurence Madignier, Présidente

L'ENFANCE

La scolarisation, parfois très partielle, au sein des établissements, a progressé pour concerner un peu plus du tiers des effectifs, tandis que l'inclusion dans les écoles et collèges plafonne à un niveau très modeste, témoignant de l'importance des difficultés des enfants accueillis au sein de l'Association.

Ces enfants grandissent et le manque de places disponibles dans des structures pour adultes, notamment foyers de vie ou plus médicalisés, pour des enfants ayant dépassé l'âge de 20 ans, est à déplorer. Cette situation préoccupante, intolérable durablement, conduit l'Adapei du Rhône à poursuivre ses efforts pour trouver avec ses financeurs des solutions plus adaptées.



> REPÈRES ENFANCE

- 11 établissements et services
- Près de 580 enfants et adolescents accompagnés par l'Association

LES ADULTES LES MOINS AUTONOMES ET FILIÈRES MÉDICALISÉES

400 adultes handicapés sont accueillis dans les Foyers d'accueil médicalisé (FAM) et les Maisons d'accueil spécialisé (MAS) de l'Adapei du Rhône avec, de façon non exhaustive, deux questions sur lesquelles l'Association avance pas à pas :

1. La question du vieillissement qui s'ajoute au handicap originel auquel correspondent des besoins différents en termes de prise en charge tant médicale que psychologique. Cela se traduit par exemple par le travail en réseau avec des équipes de soins palliatifs, d'accompagnement à la fin de vie et au travail de deuil lorsque la situation le nécessite.

2. La question de l'autisme. Elle ne concerne pas seulement les établissements identifiés pour accueillir des enfants et des adultes avec autisme ou troubles envahissants du développement. L'évolution des critères de diagnostic et des nouvelles méthodes éducatives font apparaître de nouveaux besoins de formation des équipes, des repères harmonisés entre établissements. Le groupe de travail Autisme a été mis en place en 2013 avec des spécialistes, professionnels médicaux et éducatifs et un représentant des parents, pour apporter un appui cohérent à l'accompagnement, dans et hors des établissements.

LE TRAVAIL ADAPTÉ ET PROTÉGÉ

Les profils variés des personnes handicapées mentales en situation de travail ont conduit l'Association à adopter des prises en charge différenciées :

- Des personnes avec autisme à l'Esat La Goutte d'Or à Meyz ;
- Des personnes ayant des troubles psychiques, notamment à l'Esat Léon Fontaine et à l'Esat Jacques Chavent, avec consolidation de leur prise en charge médicale associée ;
- Des ouvriers handicapés avançant en âge dans tous les Esat, pour lesquels la fatigabilité croissante justifie l'organisation d'un rythme de travail ralenti ou à temps partiel.



> REPÈRES TRAVAIL

- 6 Établissements et services d'aide par le travail (Esat) et 2 Entreprises adaptées (EA)
- 815 personnes qui y travaillent et sont accompagnées

Rapport de l'action gestionnaire

Par Philippe Nicot, Directeur général



Le secteur médico-social traverse de grandes transformations, qu'il est plus que jamais nécessaire d'analyser pour mieux agir et innover :

- Avancée en âge des personnes accueillies et accompagnées,
- Multiplicité des types de déficiences et de handicaps, liés aux progrès réalisés au moment d'établir les diagnostics,
- Articulation avec les secteurs du soin et des personnes âgées,
- Évolution de l'accompagnement et des métiers.

Rapport de l'action associative

Par Renée Mériaux, Vice-présidente



S'il est impossible de restituer ici l'ensemble des initiatives menées dans le cadre de l'Action associative, découvrez deux d'entre elles, sur deux axes forts du projet d'orientation 2011-2014 :

1 - La participation des personnes handicapées mentales avec le renouvellement des membres des Conseils de la vie sociale (CVS)

- Enquête sur la participation des personnes handicapées mentales aux CVS
- Élaboration d'un dossier élections 2013 par la Commission Suivi des CVS ;
- Mise à disposition de documents en facile à lire et à comprendre (guide des élections 2013, fiches de mission des représentants et du vice-président, règlement intérieur de CVS) ;
- Formation adaptée aux personnes accompagnées.

2 - L'appui aux familles avec l'installation de la Passerelle du Sourire dans des locaux plus adaptés

Début février, l'équipe de bénévoles de la Passerelle du Sourire, lieu d'accueil et de répit pour les familles, a intégré l'Espace Germaine Tillion à Meyzieu. Plus lumineux, plus grand, mieux équipé, il est complètement intégré dans l'environnement éducatif de la ville avec la proximité de la crèche municipale.



2014 EN ACTIONS !



> FOCUS AVANCÉE EN ÂGE

- Poursuite du travail du groupe de travail « avancée en âge »
- Étude sur le vieillissement et la perte d'autonomie des personnes handicapées mentales
- Mise en place du logiciel Map 3.0
- Organisation d'un colloque « Handicap mental et vieillissement : bien vieillir en établissement médico-social ? » le 27 novembre 2013 à Meyzieu

> FOCUS FORMATION

Lancement du Pôle formation de l'Adapei du Rhône :

- Une attente grandissante des travailleurs des Esat et EA
- Une offre sur-mesure et adaptée
- Des formations à caractère professionnel (développement des compétences et évolution des postes de travail)
- Des formations à caractère personnel (développement de l'autonomie et de la citoyenneté)

> De juin à décembre 2013

15 sessions organisées
115 travailleurs formés

Ouvertures d'établissements

Les projets réalisés au cours de l'année 2013 et ceux en cours font écho aux besoins et évolutions constatés dans le secteur médico-social.

[lire rapport de l'action gestionnaire p19]

FAM DE L'ORÉE DES BALMES (SAINTE-FOY-LÈS-LYON) > janvier 2013

Un foyer d'accueil médicalisé au sein du Complexe de L'Orée des Balmes :

- 36 places pour des personnes handicapées mentales vieillissantes et des personnes ayant des troubles du comportement

RÉSIDENCE PLURIELLE (TASSIN-LA-DEMI-LUNE) > novembre 2013

Un foyer/résidence pour personnes handicapées mentales ou psychiques : 52 places réparties entre les deux publics (49 T1 et 3 T2)



Projets à suivre en 2014

PÔLE D'HÉBERGEMENT SANTY (LYON 8°)

Création d'un nouveau bâtiment pour répartition des résidents des Foyers Les Châtaigniers, Bois Galant, Grand Large (en partie), Accueil de jour Grand Large (avec augmentation du nombre de places), SAVS St Nestor (en partie) et SAVS Lyon 8°.

> Livraison : septembre 2014



FOYER D'HÉBERGEMENT JODARD (THIZY)

Reconstruction totale du bâtiment

> Livraison : décembre 2014



FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ LA ROSE DES SABLES (BOIS D'OINGT)

- 48 places + 2 places en hébergement temporaire en partenariat avec les services des champs sanitaires et médico-sociaux
- 4 places d'accueil de jour médicalisé

> Ouverture prévisionnelle : décembre 2015



COMPLEXE LA GOUTTE D'OR (MEYS)

Extension de 1 900 m² de la surface de l'Esat : Ateliers de production, cuisine et salle de restauration du site, bureaux administratifs

> Livraison : septembre 2014



IMPRO PERCE NEIGE (THIZY)

Reconstruction de l'IMPro sur le terrain jouxtant l'IME pour une surface de 1 090 m²

> Livraison : septembre 2014



IME DE TRANSITION PIERRE DE LUNE (SAINT-PRIEST)

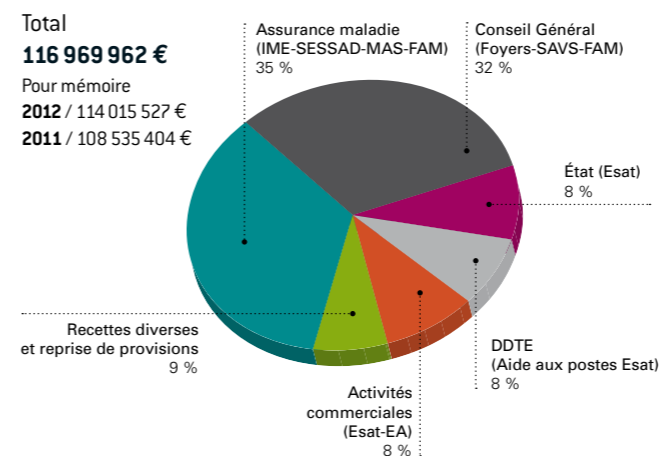
36 places (internat, séquentiel, accueil temporaire, accueil de jour)

> Ouverture prévisionnelle : décembre 2015

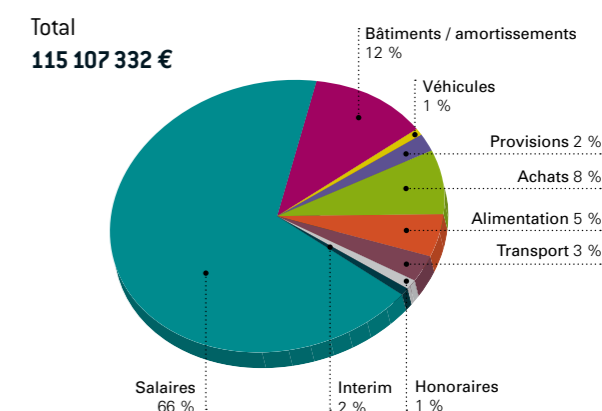


Chiffres clés 2013

RÉPARTITION DES RESSOURCES



RÉPARTITION DES DÉPENSES



Rapport de gestion 2013

Par **André Dotte**, Trésorier

Le résultat de l'exercice 2013 est un excédent de 1 862 630 €. Ce montant comprend la reprise du résultat 2011 du Conseil général, soit un excédent de 258 203 €.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

- **Places occupées au 31/12/2013** : 2 640, soit 2 281 personnes physiques accueillies (une personne peut être accueillie dans plusieurs établissements). À noter que l'établissement de Tassin n'avait pas l'ensemble de ses résidents au 31/12/13.
- **Journées réalisées en 2013** : 676 607, soit 13 909 de plus qu'en 2012.
- **Extensions de places** : en janvier, 12 places au FAM L'Orée des Balmes, 12 places au Foyer de vie L'Orée des Balmes et 52 places à la Résidence Plurielle.

RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

- **Total des ressources** : 116,9 M€, soit une progression de 2,59 % par rapport à 2012.
- Les prix de journée et dotations globales, ARS et Conseil général représentent près de 75 % des ressources.
- Le reste des ressources provient de l'aide aux postes, des activités commerciales et des recettes diverses.
- L'aide aux postes est un complément de salaire versé aux Esat et aux EA par l'État.

DÉPENSES DE L'ASSOCIATION

- **Du fait des créations de places, les dépenses augmentent en 2013 de 5,1 M€ pour atteindre 115,1 M€.**
- Les dépenses de personnel constituent le poste principal de dépenses avec 76,3 M€, soit les deux tiers du total. Le second poste le plus important concerne les bâtiments, c'est-à-dire les amortissements, les loyers, les intérêts d'emprunts, la maintenance etc., avec 12 % du total des dépenses. Les autres postes significatifs sont les achats pour 8 %, l'alimentation 5 % et les transports 3 %.
- Les principaux investissements de 2013 concernent le matériel pour 863 244 €, les bâtiments pour 413 283 € et les véhicules pour 338 108 €.
- Le nouvel emprunt de 0,4 K€ concerne le financement des véhicules.
- L'effectif moyen mensuel est de 2 028 personnes payées, en progression de 47 personnes (1 973 en 2012). Cette progression suit celle des créations de places sur 2013.

BILAN ACTIF

- Les constructions augmentent de 1,7 M€ sur 2013, avec la fin des aménagements sur Les Coquelicots et Le Grand Large et réduisent donc les immobilisations en cours du même montant.
- Les créances augmentent de 100 K€ sur l'activité commerciale, tandis que la créance auprès du CNASEA a diminué de 280 K€ au 31/12/2013.
- Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 19,1 M€, en baisse de 1,6 M€ du fait de l'utilisation de réserves pour financement de nos investissements (dont Les Coquelicots et Le Grand Large).

BILAN PASSIF

- La progression des fonds associatifs correspond majoritairement à l'intégration du résultat de l'exercice. Concernant les fonds dédiés portés en réserve au titre des successions, le solde disponible est de 692 134 € au 31/12/13.
- Les provisions pour risques et charges augmentent de 258 K€ en 2013. Il s'agit principalement des provisions pour retraite, pour congés payés et pour litiges.
- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés augmentent de 829 K€ soit +19 %. Cela s'explique par le démarrage de nouveaux chantiers.
- Les dettes fiscales et sociales suivent l'augmentation de la masse salariale. Les autres dettes baissent de 378 K€ suite à la régularisation des APL avec Conseil général pour le compte des résidents.

Orientations 2014-2016

Par Marie-Laurence Madignier, Présidente

Il y a trois ans, nous vous proposons un Projet pluriannuel d'orientation qui a constitué la feuille de route de notre Association et de ses instances dirigeantes.

Nous sommes impatients et nous ne voyons pas les sujets avancer assez vite. Et pourtant des choses ont mûri, ont fait l'objet d'échanges et de colloques, des équipes dans nos associations y travaillent localement et nationalement, la recherche progresse, les politiques évoluent elles aussi... Ces raisons nous permettent aujourd'hui d'introduire de nouveaux axes ou de les renforcer pour les années à venir.



1 - LE PARCOURS DE VIE

> *Personnalisation et valorisation des potentialités*

Il s'agit de permettre à chacun d'exprimer pleinement ses potentialités, en personnalisant au maximum les parcours de vie. Les transitions nécessitent une attention particulière pour fluidifier ces parcours, en accentuant les partenariats entre établissements, services et autres structures, en lien avec les familles.

Nous devons inscrire cette volonté d'adaptation de l'accompagnement dans tous nos établissements :

- **Impliquer le mieux possible les personnes intéressées**, c'est-à-dire leur permettre d'exprimer leur volonté sur leur propre vie, au travers des moyens de communication adaptés qui facilitent l'expression de leurs désirs et de leurs besoins ;
- **Favoriser progressivement le diagnostic** à partir des établissements et des démarches des familles, pour améliorer la définition des besoins d'accompagnement et de compensation des personnes handicapées ;

- **Former parents et professionnels aux méthodes d'accompagnement adéquates**,
- **Préparer des transitions et éviter les ruptures** en anticipant les changements (âge adulte, avancée en âge...);
- **Traiter la situation du nombre grandissant de jeunes relevant de « l'amendement Creton ».**

2 - LE TRAVAIL, L'AUTONOMIE ET L'APPRENTISSAGE

> *Synergies et collaboration avec l'environnement*

Plus du tiers des personnes accueillies dans nos établissements sont des travailleurs en ESAT ou en entreprise adaptée. Une démarche commerciale et de solidarité est le plus souvent engagée avec les entreprises du secteur dans une bonne dynamique locale pour obtenir des commandes adaptées.

Une collaboration accrue entre les Esat et leur environnement sera intensifiée dans les années à venir afin :

- **De mieux préparer l'accueil et la transition des personnes handicapées venant d'IMPro** par une adaptation de leur autonomie et de leurs capacités de travail nécessaires pour franchir cette étape majeure ;
- **À l'inverse, de travailler la situation des personnes dont la fatigue liée à l'âge nécessite des solutions transitoires avant l'arrêt du travail**, en coordination étroite avec les structures d'hébergement et les services d'accompagnement social ;
- **De développer dans les Esat de nouveaux métiers** accessibles aux personnes handicapées les plus autonomes et d'autres postes compatibles avec des capacités plus limitées, dans un cadre global d'activité profitable ;
- **De développer la formation des travailleurs d'Esat et la reconnaissance de leurs compétences** afin de leur permettre de progresser professionnellement et de valoriser leur savoir-faire ;
- **D'accompagner vers le milieu du travail ordinaire**, ou sous une forme d'Esat hors les murs, les travailleurs qui le peuvent et qui le souhaitent.

3 - LE SOIN ET L'HYGIÈNE DE VIE

> *Reconnaissance et prise en compte des questions de santé*

Le soin est une question cruciale et nous devons pouvoir en faire bénéficier nos résidents en sélectionnant des praticiens attentifs à leurs problèmes. Les derniers mois ont vu des avancées majeures dans la connaissance et la prise en compte des questions de santé des personnes handicapées mentales, qu'elles soient en famille ou en établissement.

L'Adapei du Rhône a mis en place plusieurs instances (notamment la Commission médicale associative et le Conseil pour l'accès aux soins et à la santé), constituées de professionnels médicaux, paramédicaux et de bénévoles, qui se sont engagés avec volontarisme sur un chemin encore long à explorer :



- **L'accès aux soins** parfois difficile et la coordination avec les intervenants extérieurs ;
- **La prévention bucco-dentaire** et plus généralement la prévention médicale avec la mise en place de médecins coordonnateurs lorsque cela est possible ;
- **Le traitement de la douleur, l'accueil et l'accompagnement** de la personne handicapée dans son parcours hospitalier et l'hospitalisation à domicile. Ces interventions essentielles nécessitent une adaptation aux spécificités du handicap mental ;
- **L'avancée en âge**, avec un accroissement des besoins médicaux, et un meilleur accompagnement en fin de vie lorsqu'il n'y a pas de famille pour le faire ;
- **L'alimentation, dans ses aspects diététiques, mais aussi ludiques**, qui a toute sa place dans les projets d'établissements, sans oublier l'hygiène de vie qui doit favoriser au quotidien la prévention et le bien-être de la personne accompagnée.

4 - L'ÉVALUATION INTERNE ET EXTERNE, OUTILS D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

> *Participation et dynamique commune*

Outils issus de la loi, les évaluations internes et externes, qui se déroulent dans tous les établissements, impliquent :

- **Une démarche participative et collective**, à la fois un outil de management des équipes et un moyen d'implication des personnes handicapées, des familles et des partenaires des établissements et services dans les mesures d'amélioration mises en œuvre ;
- **Un suivi des plans d'amélioration de la qualité** en favorisant les échanges entre les professionnels sur leurs pratiques et leur engagement dans l'accompagnement des usagers, et en associant les personnes handicapées mentales.

Elles réinterrogent les projets d'établissement au regard des réalités observées. Au-delà des questions réglementaires, ces évaluations sont de puissants leviers pour faire progresser la qualité de l'accompagnement, dès lors que l'Association s'en empare pour les articuler dans une dynamique commune avec les projets, la formation des professionnels et les orientations prioritaires.

5 - L'ACTION ASSOCIATIVE ET PARENTALE

> *Volontarisme et solidarité*

Elle fonde les valeurs que porte notre Association, en pleine solidarité avec les besoins des personnes en situation de handicap mental et leur famille, bien au-delà du simple accueil d'une personne dans un établissement spécialisé.

Les actions déjà engagées nécessitent de s'ancrer dans la durée avec un réel volontarisme au travers :

- **D'actions de proximité** engagées avec les bénévoles pour retisser un lien sur leur territoire avec les familles, les écouter et offrir un lieu d'échanges, de soutien et d'information, et enfin inventer avec elles les services associatifs dont elles ont besoin ;
- **D'une présence accrue de la parole des personnes handicapées**, au-delà de leur expression sur leur parcours de vie, pour favoriser leur citoyenneté jusqu'à leur auto représentation.

Pour aller plus loin, il revient à notre Association de créer les conditions permettant aux personnes que nous accompagnons de s'exprimer et d'orienter nos actions vers elles. Ces conditions sont la raison d'être de l'Adapei du Rhône. Elles permettront le développement des adhésions du plus grand nombre des parents ou familles concernées par nos services et nos actions, au travers d'une mobilisation qui les amène à devenir partie prenante de l'avenir de l'Association et plus généralement d'une démarche de progrès pour la vie de toutes les personnes en situation de handicap mental.



Composition du Conseil d'administration

Élections Assemblée générale du 10 juin 2014

Administrateurs élus à titre personnel

Marjolaine Chevalier*, Henri Clerc, Yvette Cœur, Igor Delahaye, André Dotte, Annie-Laure Gillet, Emmanuel Goutagny, Bruno Le Maire, Marie-Laurence Madignier, Renée Mériaux, Catherine Morey, Marie-Noëlle Oudin-Rollet, Patrick Puviv de Chavannes, Laurence Regard, Nathalie Reynaud, Jean-Claude Rivard, Charles-Henry Savary de Beauregard*, Benoit Tesse, Jean-Claude Thiebaud, Michel Verdier.

* Nouveaux membres

Administrateurs représentant les associations affiliées

Annie Laurent, Association des handicapés du Sud Ouest Lyonnais

Marie-Hélène Margueritte, Association de gestion des instituts du Haut Beaujolais AGIHB

Odette Rivoire, Association des handicapés des Monts du Lyonnais AHML

Membre d'honneur

Jacques Madignier

Direction générale

Philippe Nicot, Directeur général

Nicolas Bordet, Directeur de l'Action associative

Valérie Caralp-Faurot, Directrice des ressources humaines

Christèle Dumas, Directrice administrative et financière

Directeurs de territoire

Vincent Charrassin, Lyon Est

remplacé par Vincent Chevalier au 1^{er} septembre 2013

Michel Matricon, Lyon Ouest

Patrice Rongeat, Rhône Ouest

Composition du bureau

Élections Conseil d'administration du 11 juin 2014

Présidente

Marie-Laurence Madignier

Vice-présidente à l'Action associative et familiale

Renée Mériaux

Vice-président à la gestion

Jean-Claude Rivard

Secrétaire général

Bruno Le Maire

Trésorier

André Dotte

En charge de l'Action familiale

Michel Verdier

Membres de la direction générale

Philippe Nicot, Directeur général

Nicolas Bordet, Directeur de l'Action associative

MERCI À...

Jean-Claude Thiebaud,

ancien membre du bureau, pour toutes les actions entreprises depuis le début de son mandat, et en particulier sa participation active au Comité projets et son aide efficace dans l'appui apporté aux établissements pour une multitude de travaux.

BIENVENUE à nos nouveaux administrateurs

Marjolaine Chevalier



Marjolaine Chevalier, étudiante en Master de psychologie de la santé, est déjà engagée dans l'Association de manière active. Elle a commencé à s'investir en intégrant l'association de loisirs adaptés Alova en 2012 et anime désormais la commission Fratrie adultes (voir Bulletin n°231). Son frère Jonathan est accueilli à l'IME Les Primevères (Charly).

Charles-Henry Savary de Beauregard



Ancien Président en Rhône-Alpes de la Fondation de France, Charles-Henry Savary de Beauregard est également bénévole dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Son petit-fils Théophile est accompagné à l'IME Le Bouquet.

